



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 26/08/2021

Irrigation - Mesures de coupure sur le bassin de la Dive du Nord

Les prélèvements d'eau destinés à l'usage agricole et rattachés à l'indicateur de Cuhon 2 sont interdits à compter du vendredi 27 août 2021 – 8h00, sauf dérogations.

Conformément à l'arrêté-cadre, Madame la Préfète a signé le 25 août 2021 un arrêté préfectoral en ce sens.

Pour en savoir plus : <http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturelset-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau>

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr:



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers